



—  
Pôle  
arts  
visuels  
Pays  
de la Loire

## Assemblée générale extraordinaire

29 septembre 2017

### Ordre du jour

---

**Lieu : Ecole supérieure des Beaux-arts d'Angers, 72 rue Bressigny, Angers**

**Début de l'Assemblée générale extraordinaire 10h**

1. Modification des statuts

- Ajout d'un nouvel article dans les statuts précisant la date de clôture de l'exercice comptable au 31 décembre de chaque année.
- Modification des modalités d'envoi des convocations aux Assemblées générales (article 7.1)